

APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE D'AUTEUR(E) SCY-CHAZELLES

1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2018



L'unité de recherche de l'université de Lorraine, le Crem (Centre de recherche sur les médiations) s'est associée au conseil départemental de la Moselle et à la mairie de Scy-Chazelles afin de mettre en place depuis 2016 une « résidence d'auteur(e) » et un « laboratoire hors les murs » au sein de la Maison de Robert Schuman, site Moselle Passion du département. Ce dispositif entre dans le cadre d'un appel à création partagée, mis en place par le département de la Moselle afin de valoriser la rencontre entre artistes professionnels et amateurs, écrivains et publics. Original parce qu'il articule création littéraire, médiations culturelles et recherche, il est également soutenu par le Centre national du livre (CNL).

Ainsi, les différents partenaires offrent sur la base d'un appel à candidatures aux auteur(e)s une résidence de création d'une durée de **4 semaines, du 1^{er} au 31 octobre 2018.**

OBJECTIFS

- Encourager la création littéraire en permettant à un(e) auteur(e) de développer un projet de création.
- Tisser des liens entre les différents acteurs du monde du livre et ceux d'autres disciplines artistiques, sur le territoire mosellan, européen et celui de la Grande Région (Lorraine, Luxembourg, Belgique, Allemagne).
- Favoriser des rencontres avec divers auteurs/publics et société/université dans le

cadre du dispositif création partagée et du laboratoire hors les murs.

- Encourager l'écrivain et les publics à la création numérique *via* le blog résidentiel.
- Créer une structure innovante et encore peu diffusée sur le territoire français mêlant création littéraire contemporaine et recherche scientifique au sein de la région Grand Est.
- Lutter contre la précarité de l'écrivain en France, maillon économiquement le plus faible de la chaîne des différents professionnels du livre. La résidence d'auteurs en tant que dispositif culturel visant à donner les conditions et les moyens matériels à l'écrivain pour qu'il poursuive son travail de création sur un territoire, constitue un moyen de lutter contre cette réelle paupérisation.

LIEU DE LA RÉSIDENCE

La Maison de Robert Schuman, demeure du « Père de l'Europe » (1926-1963), héritier d'une double culture franco-allemande, dont l'engagement européen semble inscrit dans ses origines transfrontalières, a été restaurée par le département de la Moselle en 2004. Le site comprend également une extension muséographique abritant une zone d'exposition permanente sur la vie et l'œuvre européenne de Robert Schuman, ainsi qu'une salle d'exposition temporaire et un auditorium. La maison de ce grand amateur de littérature, collectionneur de manuscrits d'écrivains du XVII^e siècle, a été labélisée « Maison des Illustres » en 2011, par le ministère de la Culture et de la Communication. Puis, en 2015, la Commission européenne a confirmé l'attribution du « Label du patrimoine européen » à la Maison de Robert Schuman. Le Jardin de la demeure appartient au réseau transfrontalier « Jardins sans limites » qui offre 23 créations paysagères à découvrir en Moselle, en Allemagne et au Luxembourg, à travers un florilège de bijoux végétaux qui se joue des frontières.

La création d'une résidence dans cet espace muséal vise à permettre à des auteurs de mener à bien un projet d'écriture, ainsi qu'un projet de médiations culturelles en lien avec divers publics et sous différentes formes (atelier d'écriture, lecture, conférence, blog résidentiel).

<http://www.robert-schuman.eu/fr/biographie-de-robert-schuman>

<http://www.jardins-sans-limites.com/Jardins-sans-Limites/Nos-jardins/En-Moselle/Jardin-des-Plantes-de-Chez-Nous-Scy-Chazelles-F>

Le site accueille un laboratoire hors les murs, une délocalisation de l'université de Lorraine, en collaboration avec le Crem, autour d'une unité de recherche hors les murs dédiée à la résidence d'auteurs, la littérature contemporaine et européenne. Il s'agit d'une forme institutionnellement inventive qui consiste à déplacer les activités, réflexions, en interaction directe avec des lieux urbains au cœur de l'environnement socio-économique et culturel afin de favoriser la création de passerelles entre le monde universitaire et la Cité, théorie et pratique.

<http://crem.univ-lorraine.fr/lunite/equipes-de-recherche/equipe-praxitele>

<http://lalorrainedesecrivains.univ-lorraine.fr/territoire-lorrains/>

Autour du site, la commune de Scy-Chazelles dans sa partie haute, est un ancien village de vigneron, reconnu pour son patrimoine architectural et naturel. Son tissu associatif et son urbanisation dans sa partie basse, lui confèrent un grand dynamisme. L'ensemble est propice au développement d'une interaction riche entre l'auteur(e) et le territoire.

OBJET DE LA RÉSIDENCE

Cette résidence offrira à l'auteur(e) le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité son travail de création en cours concernant toutes les écritures contemporaines (poésie, roman, fiction, essai, jeunesse, BD...).

Il pourra cependant être sollicité pour des rencontres publiques ou professionnelles et son accord sera nécessaire selon les critères résidentiels établis par le CNL : 70 % création et 30 % médiations.

L'auteur(e) en résidence sera soutenu(e) dans sa volonté de rencontrer les auteurs, les éditeurs, les lieux, les publics et les manifestations de la région concernée.

Cette résidence est remise dans les conditions et modalités définies ci-après.

ÉLIGIBILITÉ

Être édité à compte d'éditeur et porter un projet en début ou en cours d'élaboration.

L'auteur(e) doit au moins avoir publié une œuvre à compte d'éditeur ou avoir une œuvre produite et ne doit pas avoir déjà bénéficié de ce même dispositif durant les douze derniers mois précédant la date de sélection. Il est choisi sur la base d'un dossier (un CV, une bibliographie, un exemplaire des principaux textes publiés ou œuvres, une revue de presse sur les actions significatives déjà réalisées, une note sur les projets en cours et le programme du projet de résidence).

CONDITIONS MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DE LA RESIDENCE

L'auteur(e) prend à sa charge ses frais de repas et de déplacement hors activités de médiation. Outre la bourse de résidence accordée (2 000 euros/ crédit de résidence du CNL), la structure s'engage à assurer la prise en charge de l'hébergement du candidat dans la commune du lieu de résidence (Scy-Chazelles). Elle peut prendre également en charge un aller-retour entre son domicile et la structure de résidence, ainsi que ses déplacements vers les lieux d'interventions pendant le temps de résidence, en lien avec les publics. Le financement est comme chaque année sous couvert de vote de la subvention départementale.

L'auteur(e) sera accueilli(e), à quelques pas de la Maison de Robert Schuman, dans une confortable maison d'hôtes composé d'un ancien chai avec deux chambres modernes (TV et Wifi), une cuisine, un grand salon (piano, poêle...) comprenant un bureau. Le lieu inclut une terrasse couverte, dans le calme d'un petit jardin clos agrémenté avec un bassin sauvage. Des VTT et un vélo électrique sont à sa disposition.

<http://www.scy-chazelles.com/site/index.php/fr/>

ORGANISATION

La candidature est gratuite.

La désignation de l'artiste boursier sera faite à l'issue de l'examen des dossiers de candidature reçus par un jury composé de plusieurs personnalités du monde culturel.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s ou non-sélectionné(e)s seront avisés par mail.

JURY

Le jury attribuera la résidence en fonction de la pertinence et l'intégrité des démarches littéraires de l'auteur.

Le jury est composé de :

Marion Bertrand, directrice Lecture publique, département de la Moselle.

Carole Bisenius-Penin, responsable scientifique du laboratoire hors les murs, maître de conférences (Littérature contemporaine) et directrice littéraire de la résidence

Christelle Creff-Walravens, conseillère de coopération et d'action culturelle directrice de l'Institut français de Luxembourg

Florence Gautier, chargée de mission Livre, Service économie culturelle et création numérique, Direction de la culture, du patrimoine et de la mémoire région Grand Est

Colette Gravier, conseillère Livre et lecture, correspondante archives et langues de France, Pôle démocratisation et industries culturelles DRAC Grand Est

Yannick Groutsch, adjoint au maire en charge de la Communication, des nouvelles technologies et de la culture, mairie de Scy-Chazelles

Claire Rannou, directrice de la Programmation artistique et culturelle, département de la Moselle

Laurent Thurnherr, chef d'établissement, Maison de Robert Schuman et Musée départemental de la Guerre de 1870 & de l'Annexion, département de la Moselle

Jacques Walter, directeur du CREM, Professeur des universités, université de Lorraine

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressés devront fournir :

- 1) Lettre de motivation du/de la candidat(e) ;
- 2) Photocopie d'une pièce d'identité du/de la candidat(e) Photo d'identité ;

- 3) Curriculum vitae et une bibliographie mis à jour du/de la candidat(e) ;
- 4) Note d'intention décrivant le projet d'écriture et les thèmes d'animation (entre 3 et 5 pages DIN A4) ;
- 5) Dossier artistique comportant des visuels, des textes, des revues de presse ;
- 6) Des ouvrages, documents, textes déjà réalisés.

Le dossier de candidature doit être envoyé aux adresses suivantes :

yannick.groutsch@mairie-scy-chazelles.fr

carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr

Seuls les dossiers complets et remis dans les délais seront traités.

La date limite d'inscription est fixée au 15 mars 2018.

OBLIGATIONS DE L'AUTEUR(E)

L'auteur(e) consacra les 4 semaines à ses travaux d'écriture et de rencontres avec les publics et les chercheurs du Crem.

La résidence donnera lieu à la publication d'un livret, en série limitée (+/- 300 exemplaires), contenant le(s) texte(s) de ce dernier et des publics ayant participé aux ateliers d'écriture. L'auteur(e) accepte que des informations le concernant (bibliographie, extraits) soient mises en ligne sur les sites internet des partenaires (mairie de Scy-Chazelles, Maison de Robert Schuman, le Crem-Université de Lorraine) et les supports de communication utilisés.

VALORISATION DE LA RESIDENCE

Les productions littéraires et artistiques pourront être publiées sur les sites évoqués : journal de résidence de l'auteur(e) s'il en accepte le principe, entretiens écrits et vidéo, reportage vidéo, webdocumentaire.

Une restitution sera envisagée après la résidence au moment de la parution du livret.

AUTEURS REÇUS EN RESIDENCE

Octobre 2016 : Jacques Jouet

Octobre 2017 : Jean Portante

CONTACTS

Yannick Groutsch, adjoint au maire en charge de la Communication, des nouvelles technologies et de la culture, mairie de Scy-Chazelles

yannick.groutsch@mairie-scy-chazelles.fr

Carole Bisenius-Penin, responsable du laboratoire hors les murs Crem, directrice littéraire de la résidence

carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr